

COMMUNE DE HAMBYE

COMPTE RENDU

De la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 04/03/2021

Présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire

Présents : MMES et MM. VOISIN. RUALT. WASCHINGER. CHAPON. LESAULNIER. GUILLOTTE. LADROUE-DENIS. PIGNET. LENGRONNE. BRIONNE. VARIN. LEPETIT.

Absents excusés : Claudine LECERF (pouvoir à Victorien PIGNET) et Guillaume PEPIN.

Absent : Gaëtan LHERMITTE.

1. Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet.

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique à raison de 35 h par semaine à compter du 5 avril 2021. Mme Aline DUMONT verra son temps de travail passer de 20 h/semaine à 35h/semaine en raison du départ à la retraite de M. Gilles ROUSSIN à compter du 1^{er} avril 2021. Un pot de l'amitié sera organisé dès que les conditions sanitaires le permettront.

2. Groupe de travail pour le recensement du patrimoine.

Afin de compléter le plan local d'urbanisme intercommunal, il est demandé aux communes membres de procéder au recensement du patrimoine bâti et paysager. Un groupe de travail est constitué à cet effet et composé de : Isabelle Ruault, Gérard Waschinger, Mariane Chapon, Jacky Brionne, Géraldine Lepetit. La première réunion est fixée au vendredi 12 mars 2021 à 16 h 30 en mairie.

3. Devis pour une colonne du souvenir.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Desfriches, s'élevant à la somme de 920.00 € ttc pour une colonne en granit noir sur laquelle seront fixées les plaques de noms des personnes dont les cendres sont déposées dans la table au jardin du souvenir.

4. Contrat groupe pour l'assurance du personnel.

Le conseil municipal habilite le président du centre de gestion de la Manche dans le cadre d'un marché public d'assurance des risques statutaires, couvrant les arrêts maladies ordinaires ou professionnelles, ou autres arrêts.

5. Demande de subvention auprès du SDEM50 pour le régulateur de chauffage à la mairie.

L'appareil a été installé à la mairie pour réguler le chauffage des bureaux en fonction de leur utilisation. Le SDEM50 peut participer à hauteur de 50 % du coût, soit 2 702.48 €. Le Maire est autorisé à déposer un dossier de demande dans ce sens.

6. Indemnité de gardiennage de l'église.

Le montant de l'indemnité est fixé par arrêté préfectoral. Le Conseil Municipal décide de la verser tous les ans et pour la durée du mandat au prêtre non résident. En 2020, elle s'élève à la somme de 120.97 €

7. Précommande 35 ouvrages sur l'Abbaye.

Madame Claudine MUSSAWIR est l'auteur d'un ouvrage à paraître en juin 2021 « Abbaye de Hambye, d'ombres et de lumière ». Afin de soutenir cette édition, le conseil accepte la précommande de 35 ouvrages au prix préférentiel de 12 € l'unité, au lieu de 15 €. Ce livre pourra être offert lors de différentes manifestations, notamment lors des mariages célébrés à la mairie.

8. Immeuble de l'ancienne pharmacie.

Le conseil accepte que la commune se porte acquéreur de cet immeuble au prix de 46 000 € pour y installer un commerce de fleurs.

9. Vente des neuf garages Route des Alliés.

Une estimation avait été faite en décembre 2018. Jugée aujourd'hui trop élevée et compte tenu du prix de vente des 5 garages rue des écoles, consenti en septembre 2019, le conseil municipal décide de les mettre en vente au prix de 45 000 € l'ensemble.

10. Informations générales.

- Orgue de l'Eglise : Classé Monument Historique, l'orgue nécessite aujourd'hui d'être relevé. Une première estimation des travaux s'élève à 90 000 €, pouvant être subventionnés à hauteur de 60 % par des aides publiques. Avant d'entamer toute procédure, il est nécessaire et obligatoire dans un premier temps de

nommer M. Thierry SEMENOUX, référent conseil, facteur d'orgue seul habilité à établir un programme de maîtrise d'œuvre. Le conseil souhaite connaître le montant de ses honoraires avant toute décision.

- Chemins de randonnées : Jacky Brionne a signalé différentes entraves sur des chemins de randonnées. Il est rappelé que les exploitants riverains ont l'obligation de maintenir ces chemins de randonnées en bon état (ruissèlement des boues, chutes d'arbres). La commission se rendra au village du Montier le 12 mars prochain.
- Vote du budget primitif 2021 : Il est fixé au jeudi 8 avril 2021.
- Elections départementales et régionales : elles auront lieu les dimanches 13 et 20 juin. Compte tenu des protocoles sanitaires, les deux bureaux électoraux auront lieu à la cantine scolaire.
- Formation des élus : l'institut en charge de cette organisation a annulé et reporté les dates retenues.

Fait à HAMBYE, le 8 mars 2021

Le Maire,
Michel VOISIN.